

*Article 29 du Règlement*

Quel mal y a-t-il à vouloir trouver une solution canadienne? Nous en avons trouvé dans le passé quand notre pays était en crise. Pourquoi le gouvernement n'envisage-t-il pas le recours à une entreprise privée canadienne comme TCPL ou à une entreprise publique canadienne comme Petro-Canada, ou à une combinaison des deux? C'est à lui de trouver une solution créatrice au lieu de lever les bras au ciel, de renoncer à l'avenir énergétique du Canada et d'abandonner le Canada lui-même.

**Des voix:** Bravo!

**M. Jack Shields (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe au débat de ce soir. Je voudrais dire quelques mots au sujet des suggestions du député qui vient de parler.

En fait, il a déclaré que le gouvernement devait aider Bell Canada et TransCanada PipeLines à prendre le contrôle de Dome Petroleum. Il a toutefois omis de dire que nous accordions ainsi à TransCanada PipeLines un monopole sur le gaz, du gisement jusqu'aux foyers des Canadiens du centre et de l'est du pays. Comment peut-il trouver normal d'accorder un monopole à une grande société?

Le député a également déclaré qu'une solution consisterait à faire intervenir Petro-Canada. Il a omis de préciser où Petro-Canada trouverait cet argent. Il faudrait, bien sûr, qu'elle l'obtienne des Canadiens, par l'entremise de la fiscalité. Cela se traduirait, évidemment, par une nouvelle taxe de canadianisation sur l'essence. Nous avons l'habitude de ce genre de chose. Nous sommes déjà passés par là.

Dome Petroleum emploie près de 4 000 personnes, dont la plupart résident dans l'Ouest. Une grave crise financière à laquelle la direction a dû consacrer la majeure partie de son temps l'a empêchée de mettre ses terres en valeur et d'utiliser le reste de son actif dans l'intérêt de l'économie de l'Ouest et de l'ensemble du pays. Cette société est réellement acculée à la faillite. Voilà ce qu'il en est.

Je félicite les députés de l'opposition d'avoir reconnu que l'avenir d'une société aussi importante pour l'Ouest et notre économie en général constitue une question urgente. Il est rare qu'ils soient aussi sensibles aux problèmes de l'Ouest.

Néanmoins, les députés de l'opposition semblent incapables de comprendre quoi que ce soit, à part l'urgence de la situation de Dome. Ils ont qualifié d'échec notre politique à l'égard de cette société. Elle a eu, au contraire, un succès retentissant. Ils prétendent que nous n'avons pas de politique de canadianisation alors que nos programmes et nos initiatives prouvent le contraire. Nous en avons clairement la preuve. Ils affirment aussi que l'acquisition de Dome compromettra notre sécurité énergétique alors qu'elle va la consolider. Enfin, ils exhortent le gouvernement à intervenir dans le mécanisme et à déterminer le gagnant.

Cela montre leur ignorance profonde des lignes de conduite que nous nous sommes fixées. Nos vis-à-vis voudraient revenir au bon vieux temps où le gouvernement choisissait lui-même les sociétés qui réussiraient et celles qui échoueraient, à l'époque qui nous a donné la politique énergétique nationale d'où

proviennent en partie les problèmes que Dome doit affronter aujourd'hui.

Voici quelle est notre politique à propos de Dome. Quand nous avons pris le pouvoir, en septembre 1984, chacun savait que la société était en difficulté. Nous nous sommes donné des principes clairs afin de nous sortir du marasme dans lequel nous avait plongés le Programme énergétique national. Je vais les énumérer brièvement.

Premièrement, nous avons préféré que Dome fasse appel au secteur privé pour régler ses problèmes, plutôt que de recourir à un sauvetage coûteux aux dépens des contribuables canadiens.

Deuxièmement, en raison de la nature des problèmes en question, nous avons pensé que Dome devait étudier toute proposition d'acquisition d'où qu'elle vienne, afin d'éviter la faillite.

Troisièmement, nous avons établi que toute conclusion devait respecter l'intérêt national prévu dans la loi et les politiques gouvernementales. Ainsi, malgré les problèmes de la société, le gouvernement ne serait pas tenu d'approuver n'importe quel projet d'acquisition. Toute offre serait jugée à sa valeur et à la lumière des lois.

L'application de ces principes a été couronnée de succès. Après avoir vacillé au bord de la faillite depuis nombre d'années, Dome a choisi, parmi les trois propositions qu'on lui faisait, l'offre d'Amoco. Nous ne connaissons pas le résultat définitif avec certitude avant encore un certain temps, mais les perspectives d'avenir de Dome semblent bien meilleures à l'heure actuelle qu'elles ne l'ont été pendant de très nombreuses années, c'est le moins qu'on puisse dire.

Permettez-moi de me pencher maintenant sur la canadianisation. L'opposition prétend qu'en envisageant d'un bon oeil l'offre d'Amoco, nous prouvons que nous n'avons aucune politique de canadianisation. Au contraire, notre politique de canadianisation pour ce qui est de l'acquisition de sociétés pétrolières et gazières en amont est très claire.

Premièrement, elle permet l'acquisition d'entreprises contrôlées par des intérêts étrangers sous réserve d'engagements quant à la canadianisation et aux investissements.

Deuxièmement, elle empêche l'acquisition par des entreprises étrangères de sociétés canadiennes dont la situation financière est bonne.

Troisièmement, elle permet d'envisager l'acquisition d'entreprises appartenant en majorité à des intérêts canadiens, qui éprouvent manifestement des problèmes financiers.

Cette politique donne des résultats. Lorsque le gouvernement actuel est arrivé au pouvoir en 1984, la participation canadienne dans l'industrie pétrolière et gazière en amont s'élevait à 42,5 p. 100. En 1986, elle était de 48 p. 100. Tous ces gains ont été réalisés grâce à la consultation et à la négociation, et non par l'intermédiaire des encouragements coûteux et de la réglementation très lourde qui ont caractérisé le gouvernement précédent et, je pourrais ajouter, sa politique, appuyée par le Nouveau parti démocratique.